



INTERESSEMENT SITE (SIDEL B&S et SIDEL SERVICES) :
TOUS ENSEMBLE, FAISONS
ABOUTIR NOS REVENDICATIONS !

La réunion d'information organisée lundi 23 janvier par la CGT, a réuni près de 250 salariés du site. **A l'unanimité, les salariés présents ont voté un débrayage mercredi 25 juin, jour de négociation sur l'accord d'intéressement site.**

Notre accord d'intéressement arrive à échéance, et même si, le renouvellement de cet accord pour les trois prochaines années était prévisible de longue date, les Organisations Syndicales sont, une nouvelle fois, contraintes de négocier à la hâte !

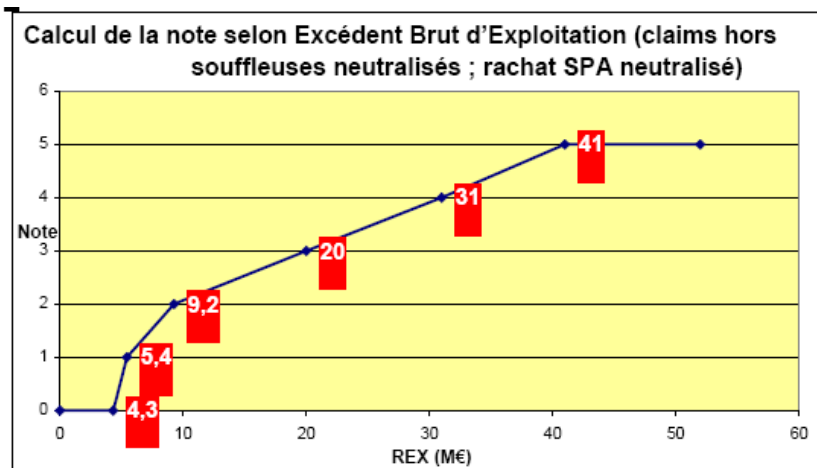
Aussi, en voulant supprimer les Balanced Score Care (BSC) des Business Units (BU), la direction Groupe ne nous laisse pas d'autre choix, dans ce délai court, que d'utiliser des indicateurs financiers pour le calcul de l'intéressement.

Les syndicats signataires de ce tract commun, dénoncent le calendrier et la méthode employés qui ne laissent aucune place à la négociation, et sont contraires au dialogue social.

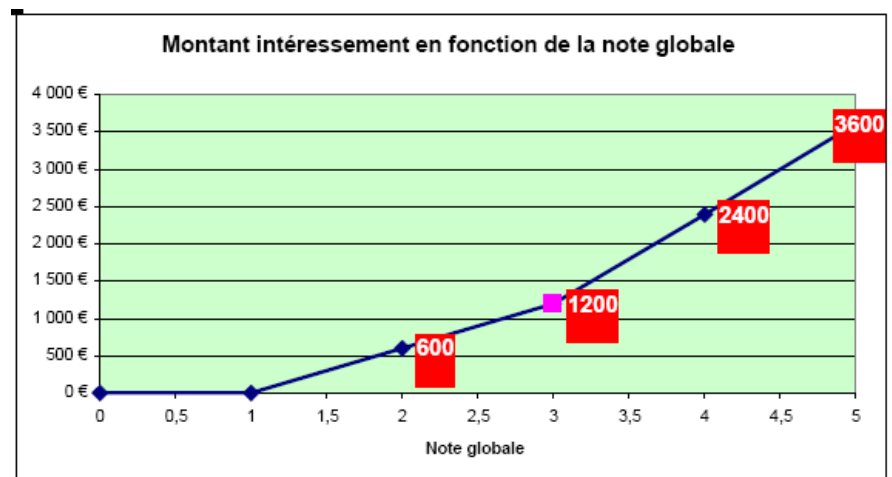
Aujourd'hui, ils proposent des revendications justes, solidaires et réalistes, pour que les salariés du site ne soient pas lésés, et puissent récolter le fruit de leurs efforts.

Voici nos revendications actuelles :

1. Revoir la courbe d'attribution de la note du site d'Octeville suivant l'Excédent Brut d'Exploitation. 20M€ correspondant à la note médiane de 3.



2. Augmentation de la prime d'intéressement selon le schéma suivant :



3. Suppression du plafond de 5 000€ pour le cumul des primes d'intéressement et de participation.
4. Instaurer une clause dans l'accord en cas de changement des règles comptables, et en cas de baisse importante du montant de l'Excédent Brut d'Exploitation en cours d'exercice de l'accord.
5. Intégration des salariés du CE Sidel B&S dans le périmètre de l'accord.

MERCREDI 25 JUIN 2014

Nous appelons TOUS les salariés (Sidel B&S et Sidel Services)

à un débrayage d'une heure.

***Rdv à 14h30 devant le Comité d'Entreprise
pour rejoindre ensuite le bâtiment Triangulaire, et appuyer les
demandes communes des organisations syndicales.***